

« Un vent nouveau » souffle sur le palais de justice

RÉNOVATION Le ministre Koen Geens rassure sur les intentions de l'Etat

- ▶ Le député MR Gautier Calomne a interrogé le ministre de la Justice.
- ▶ L'optimisme reste de mise, après une réponse encourageante.

Je suis conscient qu'une rénovation globale n'est pas encore pour demain. Mais un vent nouveau souffle maintenant sur ce dossier. » Ce n'est plus un paquebot à la dérive, c'est un voilier. Les nombreux Bruxellois que préoccupe le sort du palais de justice se réjouiront sans doute de cette petite phrase, prononcée mercredi en commission Justice du parlement fédéral par le ministre de la Justice, Koen Geens (CD&V), en réponse à une question parlementaire du député libéral Gautier Calomne.

Comme il l'avait annoncé après avoir interrogé le ministre de tutelle de la Régie des bâtiments Jan Jambon (N-VA) sur le même sujet (*Le Soir* du 3 février), le jeune député est en effet revenu à la charge sur ce dossier, qui paraît peu à peu se renflouer après avoir pris de la gîte durant plus de trente ans. Pour rappel, l'imposant monument de la place Poelaert devrait commencer à voir ses façades restaurées à partir de 2018, avant alors répondre Jan Jambon. Mais en ce qui

concerne la restauration de l'intérieur du palais, la Régie des bâtiments attendait du SPF Justice que celui-ci lui présente « un programme des besoins actualisé » ainsi que « des plans précis et actualisés des infrastructures », avait précisé le ministre.

« Quelles sont les synergies actuellement nouées entre vos services et ceux du vice-Premier ministre en charge de la Régie des bâtiments pour soutenir les différents volets du chantier du palais de justice ? Pourriez-vous en broser les grandes lignes, en ce com-

pris les objectifs et les plans ? », a dès lors demandé mercredi Gautier Calomne à Koen Geens.

Un groupe de travail

On ne dira pas que la réponse du ministre de la Justice se sera révélée d'une grande précision. « Je veux être clair et vous confirmer mon vif souhait que le palais de justice de Bruxelles reste occupé en totalité (par) des services judiciaires », a répondu le ministre. Mes services s'attellent à établir un inventaire de toutes les néces-

sités et besoins des services judiciaires. » Koen Geens a également précisé qu'avec Jan Jambon, il avait mis en place « un groupe de travail pour déterminer la future occupation et la rénovation ».

« Je suis peut-être trop optimiste, mais je pense que cette réponse confirme un véritable changement d'orientation politique », réagit Gautier Calomne. Et j'ai le soutien de mon groupe politique. » Quant à la question de savoir où la Régie des bâtiments trouvera les fonds pour cet im-

mense chantier, alors que les immeubles bruxellois de son ressort (le Cinquantenaire, par exemple) craquent de toutes parts, le député le rappelle : 20 millions d'euros sont dépensés annuellement pour la location d'immeubles afin d'accueillir les services de justice actuellement. En ramener au moins une partie au Palais générerait des économies.

Et le député ne compte pas lâcher son os : « Je réinterrogerai les ministres autant que nécessaire », assure-t-il. ■

PIERRE VASSART



Les sombres nuages qui planent sur le palais de justice semblent se dissiper. © PIERRE-YVES THIENPONT.



« Cette réponse confirme un changement d'orientation politique »

GAUTIER CALOMNE (MR)